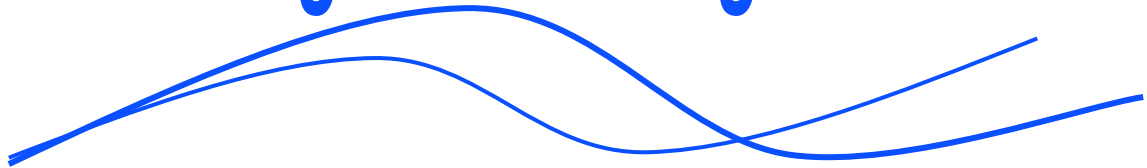


Guide d'organisation régional 2010



MOT DU DIRECTEUR TECHNIQUE



Chers amis organisateurs,

C'est un grand plaisir, pour nous, de vous adresser ces quelques mots en guise d'introduction à cette nouvelle édition du Guide d'organisation qui vous est spécialement dédié.

Une des missions de la Fédération québécoise des sports cyclistes est de développer et de promouvoir toutes les facettes du cyclisme, sans aucune discrimination, en collaboration avec nos clubs et nos partenaires, certes, mais aussi et surtout avec vous, les organisateurs des épreuves, qui constituez l'épine dorsale du calendrier vélo de montagne.

De ce fait, il est important que les organisateurs actuels et futurs disposent d'un document de référence. Ce Guide d'organisation est un instrument utile à la conception, à l'organisation et à la promotion des événements régionaux. Il a été conçu pour soutenir les organisateurs dans la mise en place de leur épreuve et en leur permettant de gagner un temps précieux.

Toujours dans le but de rendre les courses sanctionnées par la FQSC uniforme dans la qualité d'organisation et l'image dégagée, nous avons effectué un réaménagement plus convivial du Guide d'organisation et avons ajouté toutes les nouvelles composantes à intégrer en 2010.

La beauté et le succès d'une épreuve de vélo de montagne dépendent également de l'expérience positive des participants, des commissaires ainsi que du jugement favorable des médias et du public. Ceci implique de la rigueur au plan organisationnel, sans pour autant négliger l'aspect convivial de l'événement.

En conclusion, nous tenons à vous remercier sincèrement pour l'engagement avec lequel vous accomplissez votre rôle tout à fait fondamental pour notre sport, et nous vous souhaitons beaucoup de succès pour vos prochains événements.

Simon Thériault

Directeur technique Vélo de montagne

1.	MISE EN CONTEXTE & PRÉSENTATION	1
1.1.	Préambule	1
1.2.	La Fédération québécoise des sports cyclistes	1
2.	RESSOURCES HUMAINES	1
3.1.	Comité Organisateur	1
3.2.	Bénévoles	3
3.3.	Les officiels	4
4.	DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ÉPREUVES RÉGIONALES	4
4.1.	Paramètres du circuit	4
4.2.	Règlementation UCI pour l’affichage	5
4.3.	Zone de départ/arrivée	5
4.4.	Paramètres de la descente	6
4.5.	Zone de départ/arrivée DHI	6
4.6.	Transport jusqu’au sommet du parcours	6
4.7.	Entraînement	7
4.8.	Aires réservées aux commissaires	7
4.9.	Carte des circuits	7
4.10.	Les signaleurs	7
4.11.	Communications entre les intervenants sur le terrain	8
5.	SERVICES AUX PARTICIPANTS	8
5.1.	Annonceur et système de son	8
5.2.	Nourriture à l’arrivée	8
5.3.	Panneau d’informations	8
6.	AMÉNAGEMENT DES SERVICES	8
6.1.	Vestiaires et douches	8
6.2.	Zone de lavage des vélos	8
6.3.	Toilettes	8
6.4.	Sonorisation	8
6.5.	Restauration	8
6.6.	Stationnement	9
6.7.	Bureau d’inscription et d’accréditation	9
6.8.	Local des commissaires	9
7.	DIRECTIVES PREMIERS SOINS	9
7.1.	Procédures	9
7.2.	Personnel	9
8.	CATÉGORIES ÉLIGIBLES ET PRIX D’INSCRIPTIONS	10
9.	COLLÈGE DES COMMISSAIRES	11
9.1.	Traitement des commissaires	11
9.2.	Per diem	11
10.	POLITIQUE ÉCO-RESPONSABLE	12
	ANNEXE	13



1. MISE EN CONTEXTE & PRÉSENTATION

1.1. Préambule

Ce guide procure de l'information sur tous les aspects de l'organisation d'une compétition de niveau régional et il est destiné aux événements faisant partie des circuits régionaux. Il contient les frais relatifs à l'organisation, ainsi que toutes les exigences techniques s'y rattachant. Ce document fournit également des informations sur des points non techniques de l'organisation tels que le protocole, la promotion, les communications, etc.

Vous devez toutefois retenir que le guide d'organisation est un document complémentaire au règlement national de vélo de montagne (http://www.canadian-cycling.com/cca/french/coaches_officials/documents/rule_ammendment.doc) et au Règlement de sécurité (http://www.fqsc.net/sites/default/files/Regl_securite_VM_2009.pdf) de la Direction de la promotion de la sécurité. Un ne va pas sans l'autre. Assurez-vous d'avoir bien pris connaissance des trois documents.

1.2. La Fédération québécoise des sports cyclistes

La Fédération québécoise des sports cyclistes (FQSC) est un organisme à but non lucratif dont les objectifs sont le développement et la promotion des sports cyclistes au Québec. Elle regroupait **183** clubs en 2009 dont **110** clubs dans le secteur du vélo de montagne. Les 9 364 membres sont répartis en diverses catégories selon l'âge, le sexe et le niveau de performance et la discipline. On y retrouve **3 385** membres en route & piste, **5 275** en vélo de montagne et **704** en BMX.

La FQSC est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec pour définir les orientations et appliquer les règles d'encadrement des sports cyclistes au Québec. Elle est responsable de la formation et du perfectionnement des officiels, des organisateurs et des entraîneurs. Elle a pour mandat spécifique de développer des athlètes de haut niveau en BMX, en vélo de route, en vélo sur piste et en vélo de montagne.

La FQSC offre différents services dont les suivants :

- **Couverture** d'assurance civile générale de \$ 5 millions par événement ;
- **Soutien** technique aux organisateurs ;
- **Homologation** des parcours de compétition ;
- **Accessibilité** à la banque de données des membres moyennant des coûts unitaires ;
- **Identification** de l'événement au calendrier vélo de montagne ;
- **Assignment** des commissaires aux compétitions ;
- **Suivi** personnalisé du processus de sanction sur une base régulière ;
- **Communiqués** de presse avant et après chaque événement ;
- **Publication** du Guide FQSC de vélo de montagne pour la promotion de votre événement ;
- **Gestion** des plaques ;
- **Gestion** des préinscriptions de votre événement ;
- **Assignment** de l'équipe de chronométrage pour chaque événement ;
- **Gestion** et entretien de l'équipement pour le chronométrage.

Pour nous rejoindre :

Simon Thériault	Directeur technique	Tél : 514-252-3071 ext : 3560 Courriel : stheriault@fqsc.net
Maxime Lavallée	Adjoint aux événements	Tél : 514-252-3071 ext : 3426 Courriel : mlavallee@fqsc.net
Claire C. Pilon	Coordonnatrice Administrative Senior Responsable comptabilité et assurances	Tél : 514-252-3071 ext : 3522 Courriel : admin@fqsc.net
Roxanne Pilon	Adjointe Administrative Responsable de l'émission des licences	Tél : 514-252-3071 ext : 3783 Courriel : reception@fqsc.net

2. RESSOURCES HUMAINES

3.1. Comité Organisateur

Un comité organisateur peut être mis en place afin d'assurer que les objectifs de l'évènement et que le Guide d'organisation régional soient respectés. Ce comité doit être disponible à répondre aux différentes demandes de la FQSC. Dans le cas d'un événement régional, les ressources humaines sont moindres en quantité que lors d'un événement provincial.

Ce comité organisateur devrait être supervisé par les membres du conseil d'administration du club ou de la corporation hôte.

L'envergure de votre événement déterminera le nombre de bénévoles dont vous aurez besoin dans votre comité organisateur. Dans une organisation d'envergure régionale, plusieurs tâches peuvent être combinées. Les postes les plus importants qui doivent être prévu dans un comité organisateur sont :

- **Directeur de l'organisation (organisateur en chef)*** – A un rôle de leader et doit motiver, impliquer, responsabiliser son équipe. Supervise les opérations avant et après l'épreuve et rend compte de toute décision liée à l'organisation générale. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : parcours, programme des compétitions, promotion, relations publiques, remise des prix, service d'ordre, coordination avec la FQSC, etc. Une collaboration permanente avec la FQSC est indispensable au bon déroulement de la manifestation.



- **Directeur technique** – Supervise les opérations techniques. Le domaine de compétence s'étend, de manière non exhaustive, aux aspects suivants : parcours, balisage, cartographie, service d'ordre, conception et aménagement sur le site. Prend les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des entraînements et des courses et prévoir les dispositions et les facilités requises. Coordonne l'organisation et s'entoure des collaborateurs appropriés pour la réalisation des différentes tâches.
- **Responsable accueil et inscription** – Supervise les inscriptions. Note le paiement des droits d'inscription et classe chaque inscription. Supervise aussi toutes les opérations d'inscription sur le site, y compris la distribution des plaques de guidon. Doit connaître le processus d'attribution des plaques. Recueille les dérogations, renonciations et autres formules signées par les participants. Fait en sorte que les coureurs reçoivent les numéros de plaque appropriés. Collabore étroitement avec le ou la Secrétaire Général(e) et celui ou celle du Collège des Commissaires s'il y en a un(e). Peut être amené à former et encadrer les bénévoles.
- **Coordonnateur des bénévoles signaleurs/sécurité** – Supervise l'organisation du service d'ordre (dotation en effectifs, positionnement sur le circuit, instructions écrites, équipements : drapeaux, sifflets, tenues, etc.). Veille en particulier à la sécurité des coureurs et des spectateurs. En collaboration avec le Directeur technique, détermine le tracé des voies d'accès aux zones spectateurs. Assure le ravitaillement pour le déjeuner. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : maintien des spectateurs à l'écart du tracé, vérification de la régularité du passage des coureurs sur le parcours correct et intégral. Intervient pour assurer l'efficacité de l'assistance médicale en cas de blessure dans la zone surveillée et pour signaler tout danger/risque imprévu ou accident survenu plus loin sur le parcours.
- **Coordonnateur des zones de ravitaillement** – Assure la mise en place et signalisation des zones suivant les directives du Directeur technique. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : constitution et coordination d'une équipe de ravitailleurs, maintien d'un approvisionnement suffisant en eau, boissons diverses et nourriture.
- **Responsable des travaux** – Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : mise en place des zones de départ et d'arrivée, du podium, de la zone réservée à la remise des prix, des gradins, des armatures de banderoles, des tentes. Connaissance des besoins électriques pour la zone départ/arrivée, la sonorisation, la zone technique. L'équipe des travaux procède à la mise en place et au retrait de toutes les structures sous la responsabilité du coordonnateur.
- **Coordonnateur premiers soins** – Supervise les opérations médicales et soumet préalablement une étude détaillée : effectifs prévus, logistique pour le transport et l'évacuation, indication sur la carte du parcours des effectifs et du positionnement. Coordonne une équipe d'assistants médicaux lors des entraînements et des courses. Après la course, remet un rapport, sur tous les cas traités, au Collège des Commissaires.
- **Coordonnateur protocole et animation** – Supervise le déroulement des opérations, programmation, organisation protocolaire ou autres procédures connexes. Travaille en étroite collaboration avec l'annonceur. Le domaine de compétence s'étend de manière non exhaustive aux aspects suivants : préparation de la zone réservée à la remise des prix, coupes et/ou médailles, maillots. L'organisateur doit fournir un commentateur qualifié. Il offre une information et une animation de la course personnalisée pour les coureurs, les spectateurs, les partenaires et les médias. Diffuse les annonces des partenaires et donne une image positive du vélo de montagne, de l'organisateur et de la FQSC. Ils ont également la responsabilité de commenter les cérémonies protocolaires.
- **Coordonnateur des résultats*** – Selon les besoins (Collège des commissaires, presse, annonceur, spectateurs, etc.) reproduit et distribue les listes de départ puis les résultats, et autres communiqués de manière efficiente. Collabore étroitement avec le ou la secrétaire, le juge à l'arrivée et la personne s'occupant du chronométrage. Assure l'envoi des résultats de l'épreuve en collaboration avec le Président du Collège des commissaires.

*Ces postes ne peuvent être cumulés à une autre fonction

Ne cherchez pas seulement à prendre sur le comité organisateur des gens qui s'y connaissent en cyclisme. L'expertise de gens qui proviennent d'autres domaines peut souvent être très bénéfique à votre organisation.



3.2. Bénévoles

Les bénévoles sont votre ressource la plus précieuse en ce qui se rapporte à l'organisation de votre événement. Ils sont garant du succès de votre événement, il vaut mieux en avoir plus que moins ! Voici à titre d'exemple, la liste des comités et bénévoles pour optimiser l'organisation d'un événement de la Coupe du Québec :

COMITÉS	TÂCHES ET RÔLES	FQSC	ORGANISATION		RADIO(S)
			Org.	Bénévole(s)	
1 Directeur de l'organisation	Responsable de tous les comités Responsable du déroulement de la course	1	1		1
2 Directeur technique	S'occupe des parcours S'occupe des plans de parcours Fait l'inspection des parcours avec le président du Collège Vérifie la signalisation Aide à l'évacuation des blessés		1	2	1
3 Responsable accueil / inscription	Commissaire – secrétariat Aide le commissaire à l'inscription avec un groupe de bénévoles selon l'horaire de fin de semaine Responsable de la distribution des coupons des repas pour les bénévoles Responsable de la distribution des radios Responsable de l'information des bénévoles	1	1	7	2
4 Coordonnateur résultats	Commissaire – départ/arrivée Aide le commissaire au départ et à l'arrivée avec un groupe de bénévoles selon l'horaire de la fin de semaine	1	1	2	1
5 Coordonnateur des bénévoles signaleurs / sécurité	S'occupe de la sécurité des parcours Elabore des plans d'évacuation pour les endroits dangereux du parcours S'occupe de placer les pointeurs aux endroits désignés Il y a 3 personnes par poste pointage Ces deux tâches s'exécutent en collaboration avec le directeur de piste	1	1	6	2
6 Coordonnateur des zones de ravitaillement	S'occupe de monter les sites de ravitaillement pour les compétiteurs S'occupe du site d'accueil des compétiteurs à l'arrivée (eau/breuvage/bananes...)	1	4	2	
7 Coordonnateur premiers soins	S'occupe de monter le local des premiers soins Il est en contact avec le responsable de la sécurité		1	2	3
8 Équipements Stationnement Camping	Station (piquets-4 roues – ruban, etc.) Station (2 équipes de 2 personnes) Station (1 responsable)			1 4 1	1
10 Responsable protocole / animation	S'occupe des médailles et bourses S'occupe du respect de l'horaire des remises de médailles avec l'annonceur		1	1	1
TOTAL DE COMMISSAIRES		5			
TOTAL DE RESPONSABLES DE COMITÉS			8		
TOTAL DE RESPONSABLES DE BÉNÉVOLES				42	
TOTAL DE RADIOS AVEC 2 FRÉQUENCES					18

3



3.3. Les officiels

Les commissaires agissent en tant que représentants de la FQSC. Ils ont pour mandat de collaborer avec l'organisateur pour assurer le meilleur événement possible tout en respectant les règlements et normes en vigueur. Les commissaires collaborent avec les bénévoles à l'inscription et l'équipe de chronométrage, pour assurer le contrôle et l'affichage des listes de départ et des décisions sur les cas litigieux. Ils coopèrent avec l'équipe de chronométrage pour enregistrer la performance des participants et produire des résultats exacts et équitables.

Les commissaires ont également la responsabilité d'interpréter les règlements et normes en vigueur et de rendre une décision sur tout protêt ou contestation de résultats. Enfin, les commissaires doivent transmettre à la FQSC un rapport d'évaluation de l'événement et répondre à toute demande d'information additionnelle de la part des participants ou de l'organisation.

Lorsque nécessaire, le commissaire en chef doit pouvoir se déplacer sur le site de compétition ou dans les sentiers de la compétition. Pour ce faire, le comité organisateur doit rendre disponible au commissaire en chef un véhicule qui est plus rapide que le plus rapide des compétiteurs ainsi qu'un opérateur pour le véhicule. Une place doit être disponible, à l'intérieur du véhicule, pour le commissaire en chef. Le conducteur du véhicule de contrôle doit respecter les directives du commissaire en chef. Si le commissaire prend place à bord d'un véhicule de type quatre roues, il doit pouvoir se sentir en sécurité et avoir un casque protecteur à sa disposition.

4. DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ÉPREUVES RÉGIONALES

RAPPEL SUR LE CROSS-COUNTRY OLYMPIQUE (XCO)

Le cross-country est une discipline olympique depuis 1996. Sport d'endurance où la force, l'explosivité et la technique sont mises à l'épreuve. Chaque catégorie a un temps de course en fonction de son âge et ses habiletés.

4.1. Paramètres du circuit

Tous les parcours d'événements sanctionnés par la FQSC doivent respecter et appliquer tous les critères d'éligibilité du circuit. Les critères d'un bon circuit sont divers. Naturellement, ce circuit doit constituer un défi pour les meilleurs coureurs, mais il doit aussi présenter un niveau de difficulté **franchissable à vélo** et répondre aux impératifs de sécurité et de visibilité pour les médias et les spectateurs.

La totalité du circuit doit être faisable à vélo, quelles que soient les conditions naturelles et météorologiques. **Il est fondamental d'intégrer les aléas du mauvais temps et de faire en sorte que toute adaptation requise soit prévue dès le début.**

Un format de type «feuille de trèfle» ou le «huit» sont des modèles de circuit idéaux qui offrent de nombreux points de visibilité pour les spectateurs et permettent de ne pas tracer des boucles trop courtes. Une configuration en trèfle réduit la surface à couvrir, ce qui présente des avantages considérables pour les liaisons de radiocommunication, l'évacuation médicale et la répartition des signaleurs. Il est important trouver un compromis entre un aspect visuel intéressant pour les spectateurs et une boucle qui ne paraisse pas ennuyeuse pour les coureurs.

Les circuits de cross-country format olympique doivent avoir une distance minimale de 5 kilomètres et maximale de 9 kilomètres. Chaque tour doit être à 85% hors route. Ne pas intégrer d'obstacles artificiels simplement pour divertir les spectateurs. Si certains obstacles naturels ou passages intéressants se trouvent près de la zone départ ou d'arrivée, ils doivent être mis en valeur est indiqués.

Avant l'inspection par le Président du Collège des commissaires, les postes attribués aux signaleurs doivent être numérotés. Cela permet de désigner beaucoup plus facilement les passages où des travaux peuvent avoir lieu et surtout, d'aider la personne effectuant la reconnaissance à évaluer la répartition des signaleurs.

Les descentes abruptes et/ou potentiellement dangereuses doivent être délimitées par de la rubalise. La bande doit être fixée sur des piquets de slalom, en PVC ou autre, à 50 centimètres du sol. Les piquets en métal sont interdits. Aux endroits appropriés du circuit (murs, souches, troncs d'arbre, etc.), établir des protections avec des matelas. Le rembourrage doit être fixé de manière à ne pas se dérober en cas de choc.

Chaque fois que la situation l'exige, au bord d'un précipice par exemple, tendre des filets de protection. Tout grillage coupant est à proscrire. Possibilité d'utiliser une structure fine, mais avec des mailles de 5 cm x 5 cm au maximum.

Les ponts et les rampes en bois doivent être recouverts d'une matière antidérapante (grillage, bardeau d'asphalte ou peinture antiglisse spéciale).

Pulvériser les racines, souches, rochers apparents d'une peinture fluorescente **BIODÉGRADABLE** qui permette aux coureurs d'identifier aisément ces obstacles. Le parcours doit être clairement balisé à l'aide de rubalise, etc. Lors d'une situation jugée potentiellement dangereuse, un système de signe doit être utilisé.

Présenter le système de signe de fléchage utilisé pour éviter toute confusion avec un système déjà existant.

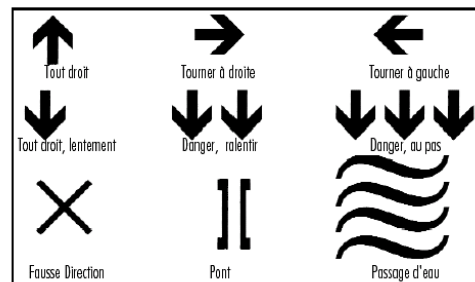
4.2. Catégories éligibles et prix d'inscriptions

CATÉGORIES	SEXE	AGE	ANNÉES	XCO		DHI		TEMPS MIN & MAX (XCO)
				CpQc	UCI C1 / CN	CpQc	UCI C2 / CN	
Bibitte & Coccinelle	Féminin	10 ans et -	2001–2005	5 \$	5 \$	N/A	N/A	N/A
Bibitte & Coccinelle	Masculin	10 ans et -	2001–2005	5 \$	5 \$	N/A	N/A	N/A
Pee Wee	Féminin	10-12 ans	1998–2000	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h20 et 0h45
Pee Wee	Masculin	10-12 ans	1998–2000	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h25 et 0h45
Minime	Féminin	13-14 ans	1996–1997	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h25 et 0h45
Minime	Masculin	13-14 ans	1996–1997	25 \$	25 \$	N/A	N/A	0h30 et 0h45
Cadet	Féminin	15-16 ans	1994–1995	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	0h45 et 1h00
Cadet	Masculin	15-16 ans	1994–1995	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	1h00 et 1h15
Junior Expert	Féminin	17-18 ans	1992–1993	35 \$	45 \$	40 \$	50 \$	1h00 et 1h30
Junior Sport	Masculin	17-18 ans	1992–1993	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	0h45 et 1h00
Junior Expert	Masculin	17-18 ans	1992–1993	35 \$	45 \$	40 \$	50 \$	1h15 et 1h45
Senior Sport	Féminin	19-29 ans	1981–1991	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	1h00 et 1h15
Senior Sport	Masculin	19-29 ans	1981–1991	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	1h15 et 1h30
Senior Expert	Féminin	19-29 ans	1981–1991	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h15 et 1h30
Senior Expert	Masculin	19-29 ans	1981–1991	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h30 et 1h45
Senior Élite	Féminin	19-29 ans	1981–1991	40 \$	55 \$	45 \$	55 \$	1h30 et 2h00
Senior Élite	Masculin	19-29 ans	1981–1991	40 \$	55 \$	45 \$	55 \$	1h30 et 2h15
Maître Sport 30 & +	Féminin	30 et plus	1971 et avant	30 \$	30 \$	N/A	N/A	1h00 et 1h15
Maître Sport 30-39	Masculin	30-39 ans	1971–1980	30 \$	30 \$	35 \$	35 \$	1h15 et 1h30
Maître Expert 30-39	Masculin	30-39 ans	1971–1980	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h30 et 1h45
Maître Expert 30 & +	Féminin	30 et plus	1971 et avant	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h30 et 1h45
Maître Expert 40-49	Masculin	40-49 ans	1961–1970	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h30 et 1h45
Maître Sport 40-49	Masculin	40-49 ans	1961–1970	30 \$	30 \$	N/A	N/A	1h15 et 1h30
Maître Expert 50-59	Masculin	50-59 ans	1960–1951	35 \$	35 \$	40 \$	40 \$	1h15 et 1h30
Maître 60 & +	Masculin	60 ans et plus	1950 et avant	35 \$	35 \$	N/A	N/A	1h15 et 1h30
Hardtail	Masculin	19-29 ans	1981–1991	N/A	N/A	30 \$	30 \$	N/A

Les temps optimaux représentent ceux pour la plus importante épreuve d'endurance de l'évènement. S'il y a une deuxième épreuve d'endurance, ces temps deviennent maximaux, soit le temps du dernier cycliste.

4.3. Règlementation UCI pour l'affichage

- Les flèches de direction seront imprimées dans une couleur contrastée (noir, bleu ou rouge) sur un fond blanc ;
- Les dimensions minimums des flèches de direction seront de 20 cm de hauteur et 40 cm de longueur ;
- Les flèches de direction indiqueront l'itinéraire à suivre en signalant les changements de direction, les intersections et toutes les situations potentiellement dangereuses ;
- Les flèches devront être disposées du côté droit du parcours sauf pour les virages à droite où ces flèches seront placées avant le virage et dans celui-ci, à gauche du parcours. Elles ne devront pas être placées à une hauteur de plus de 1,5 m du sol ;
- Une flèche devra être placée de 10 à 20 mètres avant une intersection ;
- Une deuxième flèche devra être disposée à l'intersection même ;
- Une troisième flèche sera placée 10 mètres après l'intersection pour confirmer la bonne direction à suivre ;
- Le signe «X» servant à annoncer une mauvaise direction devra être positionné bien en vue. Les signes «X» devront impérativement être installés à toutes les mauvaises directions d'une intersection multiple et de manière à éviter toute confusion sur le bon chemin à emprunter ;
- Dans une situation potentiellement dangereuse, une ou plusieurs flèches inversées (dirigées vers le bas) seront placées de 10 à 20 mètres avant l'obstacle ou est la situation potentiellement dangereuse, ainsi qu'au niveau de cet obstacle ou de cette situation ;



4.4. Zone de départ/arrivée



Les banderoles ou arches de départ doivent être placées immédiatement au dessus des lignes de départ et arrivée à une hauteur minimum de 2,5 mètres du sol et couvrir tout la largeur du passage.

La ligne de départ doit avoir une largeur d'au moins 8 mètres sur une distance minimum de 100 mètres après la ligne. Elle doit être aménagée dans un secteur plat ou en montée.

Les premiers mètres après la ligne de départ doivent être exempts de tout obstacle pour permettre un étirement progressif du peloton.

Des barrières en matériau dur sont requises des deux côtés du parcours environ 100 mètres avant et 50 après la ligne d'arrivée. La zone d'arrivée doit avoir une largeur d'au moins 4 mètres sur une distance minimum de 50 mètres avant la ligne et 20 mètres après la ligne. Elle est aménagée dans un secteur plat ou en montée.



RAPPEL SUR L'ÉVÈNEMENT DESCENTE INDIVIDUELLE (DHI)

Course individuelle contre la montre consistant pour le pilote à trouver la trajectoire la plus rapide. Discipline très spectaculaire puisque la course n'est pas jouée tant que le dernier pilote n'a pas franchi la ligne. La piste est pentue, la déclivité importante et le tracé technique. Elle comporte des petits sauts mais aussi d'autres plus spectaculaires.

Pour gagner, toutes les qualités, physique, technique et mentale, sont requises.

4.5. Paramètres de la descente

La conception de la descente doit se faire comme le précise le règlement UCI :

4.3.004 Le parcours d'une descente doit présenter un profil descendant.

4.3.005 Le parcours devra être composé de secteurs différents: pistes étroites et pistes larges, chemins forestiers, pistes champêtres, pistes en forêt et pistes rocailleuses. Il devra, d'autre part, présenter une variation de tronçons techniques et rapides. Plutôt que sur la force physique des coureurs, l'accent devra être porté sur leur habileté technique.

4.3.006 La longueur du parcours et la durée de l'épreuve sont fixées comme suit :

Minimum Maximum

Longueur du parcours 1500 m 3500 m

Durée de l'épreuve 2 minutes 5 minutes

Une épreuve se déroulant sur un temps de course inférieur au minimum ou supérieur au maximum stipulé ci-dessus ne peut être organisée que moyennant une dérogation préalable du Comité directeur vélo de montagne.

La totalité du circuit doit être faisable à vélo, quelles que soient les conditions naturelles et météorologiques. Il est fondamental d'intégrer au stade de la conception les aléas du mauvais temps et faire en sorte que toute adaptation requise soit prévue dès le début. Prévoir des solutions de repli au cas où la pluie rendrait certains passages inutilisables.

Le délégué technique doit disposer d'une marge de manœuvre suffisante afin d'apporter les changements dictés par la sécurité si les conditions météorologiques l'exigent.

Le circuit doit permettre de doubler sur la majeure partie du parcours. Les coureurs doivent être en mesure de maintenir continuellement une vitesse appréciable. Faire en sorte que les zones de spectateurs soit facilement accessibles. Mettre en place une signalisation appropriée conforme au règlement UCI.

4.6. Zone de départ/arrivée DHI

La zone de départ doit être couverte afin de protéger le commissaire au départ et les coureurs en attente. La zone de départ devra avoir une largeur d'au moins 2 mètres.

L'aire d'arrivée doit avoir une largeur d'au moins 6 mètres. Une zone de freinage libre de tout obstacle et aménagée sur un secteur plat doit être prévue.

Les banderoles ou arche d'arrivée doivent être placées immédiatement au dessus de la ligne d'arrivée à une hauteur minimum de 2,5 mètres du sol et couvrir tout la largeur du passage.

Des barrières en matériau dur sont requises des deux côtés aux abords de la ligne (avant et après).

Un «Hot Seat» doit être placé dans l'aire d'arrivée. Le coureur détenteur du meilleur temps doit s'asseoir à cet endroit et attendre les arrivées des autres coureurs jusqu'à ce qu'un autre le batte.

Faire preuve d'originalité pour la fabrication du «Hot Seat» !

Des boissons doivent être mises à la disposition des coureurs à l'arrivée et sur le «Hot Seat».

4.7. Transport jusqu'au sommet du parcours

Le jour de la compétition de descente, la remontée mécanique doit être en opération afin d'offrir le transport au sommet de la montagne aux pilotes (avec leur vélo), aux membres du Collège des commissaires et aux gens chargés du chronométrage.



L'organisation doit offrir la possibilité aux pilotes de pratiquer le parcours (donc avoir accès à la remontée mécanique) au minimum un jour avant l'événement.

Il est fortement suggéré d'offrir l'accès à la remontée mécanique aux spectateurs. Si vous offrez ce service, n'oubliez pas que la priorité, dans la file d'attente, doit être donnée aux pilotes.

4.8. Entraînement

S'il vous est possible de signaler les parcours jusqu'à une semaine avant l'événement, faites-le. Cela permettra aux pilotes de s'entraîner plus adéquatement et ainsi diminuer les risques d'accidents.

Si vous organisez une descente, il est «**obligatoire**» que vous prévoyiez au moins une descente d'entraînement avec supervision (départs contrôlés, personnel de sécurité et premiers soins en place, signalisation complète, etc.).

Lors d'une période d'entraînement officielle, période d'entraînement inscrite dans l'horaire de la compétition, l'organisateur doit prévoir un service de premiers soins.

4.9. Aires réservées aux commissaires

Une aire clôturée doit être aménagée près de la ligne d'arrivée/départ et réservée uniquement aux membres du Collège des commissaires et aux membres de l'équipe de chronométrage.

Il est important pour les commissaires qu'ils puissent bien voir l'arrivée des athlètes, sur une longue distance et sans avoir la vision obstruée par les spectateurs.

4.10. Carte des circuits

Une carte doit être élaborée pour chaque circuit/tracé. Les cartes sont mises à la disposition du Collège des commissaires, des équipes de premiers soins, des médias et du public via le panneau d'informations, le programme officiel. Ces cartes doivent être approuvées par la FQSC au moins 45 jours avant la tenue de l'événement.

Chaque carte doit fournir les informations suivantes :

- Parcours, avec la distance tous les kilomètres et totale ;
- Zone(s) départ / arrivée ;
- Zone(s) ravitaillement / assistance technique ;
- Profil du parcours (altitudes maximum et minimum, distance par tour) ;
- Meilleurs points de vue, noms des sections les plus intéressantes du circuit ;
- Points de secours ;
- Voies d'accès pour les spectateurs ;
- Ponts, passerelles ;
- Remontées mécaniques.

4.11. Les signaleurs

Les signaleurs sont extrêmement importants pour un événement. Ils sont les contacts principaux entre le public et l'événement. Ils doivent être reconnaissables et leur identification doit être facilitée par une tenue distinctive. Ils sont des ambassadeurs importants pour la discipline et leurs rapports avec le public et la presse resteront dans la mémoire de chacun, une fois l'épreuve terminée.

Leurs responsabilités spécifiques, qui changent selon le type d'épreuve, consistent à :

- S'assurer que les spectateurs restent dans les zones spécifiées en dehors du parcours. Assurer la traversée du parcours par les spectateurs ;
- S'assurer que l'assistance médicale est fournie en cas de besoin ;
- Informer les coureurs des accidents et/ou des dangers ;
- Effectuer les réparations nécessaires dès que possible (piquets, rubalise, etc.) ;
- Signaler toute conduite déloyale, toute non-observation du tracé et toute autre infraction importante (cette information est considérée comme confidentielle, et doit être débattue au moment des faits ou dès que possible uniquement avec le coordonnateur des bénévoles signaleurs / sécurité, le Président du Collège des commissaires ou un autre membre du Collège des commissaires) ;
- Relever toute infraction faite par les coureurs.

Vous devez leur fournir :

- Liste des accréditations permettant d'accéder aux différents secteurs ;
- Carte des secours ;
- Une radio ou talkies walkies (au besoin) ;
- Un sifflet ;
- Matériel de réparation (rubalise, piquets de rechange, «T-Raps» = colliers de serrage en plastique, etc.) ;
- Nourriture et boissons pour la journée ;
- Sac poubelle pour nettoyer leur secteur à la fin de la journée ;
- Crayons et papier pour prendre des notes relatives aux incidents.





N'oubliez pas que qu'ils sont à l'extérieur pendant une très longue période, généralement en région montagneuse, où les changements de temps sont rapides. Conseillez leur de prendre un sac à dos ou un sac contenant tout le nécessaire, y compris une veste, un vêtement de pluie, de la protection solaire, etc. Tous les signaleurs doivent être âgés de 18 ans minimum.

Pour un maximum de sécurité, un briefing des signaleurs en collaboration avec le Président du Collège des commissaires, doit être fait le matin de l'épreuve par le Directeur de course ou le responsable des signaleurs dans le but de donner les dernières consignes. Rappeler les comportements à adopter face aux différentes situations qui peuvent survenir.

4.12. Communications entre les intervenants sur le terrain

Le Président du Comité organisateur doit être en communication constante avec les différents coordonnateurs. Les radios munies d'un minimum de deux fréquences sont obligatoires. Les téléphones cellulaires sont également fortement recommandés.

Les membres du Collège des commissaires doivent avoir leur propre fréquence. Entre 3 et 5 radios doivent leur être remis. Le président du Collège des commissaires doit être en mesure de rejoindre le Président du Comité organisateur en tout temps.

Les membres des premiers soins doivent également avoir leur propre fréquence et le coordonnateur doit pouvoir rejoindre le Président du Comité organisateur en tout temps (et vice versa).

5. SERVICES AUX PARTICIPANTS

5.1. Annonceur et système de son

Le système de son servira à l'appel des cyclistes pour les départs et pour cette raison, doit être installé près de l'aire arrivée/départ. La FQSC remettra une liste des participants avec leurs numéros pour permettre à l'annonceur de bien suivre le déroulement de la compétition.

Il est obligatoire de fournir au minimum un porte-voix au juge au départ s'il n'y a pas de service d'annonceur au départ. Ceci lui permettra de donner les directives et faire l'appel des coureurs.

5.2. Nourriture à l'arrivée

L'organisateur doit fournir une zone de ravitaillements (solide et liquide) à l'arrivée. De plus, à son arrivé, les cyclistes devront pouvoir s'alimenter, que ce soit gratuitement ou à leurs frais. Si l'organisation n'offre pas de services de restauration sur le site (gratuit ou non), les cyclistes devront pouvoir trouver un restaurant à moins de 2 km du site de compétition.

5.3. Panneau d'informations

Installer un panneau d'informations clair près du bureau des inscriptions ou près du podium. Indiquer son existence et sa localisation aux concurrents et aux médias pour éviter qu'ils importunent les Commissaires en posant des questions sur les classements, les temps, etc.

Différentes informations peuvent figurer sur ce panneau : la carte du parcours, les horaires de départ, les listes des partants, les résultats, la liste des partenaires, des annonces, etc.

Le coordonnateur des résultats doit être en charge de l'affichage et de l'information. Ne pas négliger cet aspect qui est déterminant pour le bon déroulement des opérations. À partir du moment où les premiers résultats sont disponibles, cette personne doit rester en contact avec l'équipe chargée des résultats.

6. AMÉNAGEMENT DES SERVICES

La conception doit permettre une régulation harmonieuse des flux des coureurs et des spectateurs ainsi que la mise en place de la zone de départ/arrivée et la répartition des banderoles et autre matériel promotionnel. Un balisage clair est nécessaire sur toute la longueur des variantes ainsi proposées.

Une infrastructure fiable et adaptée est indispensable au bon déroulement des compétitions. La réussite de l'organisation dépend certainement des commodités mises en place et du fonctionnement prévu.

6.1. Vestiaires et douches

Afin d'offrir un confort supplémentaire aux participants, notamment par temps froid, la présence de vestiaires et douches à proximité est fortement recommandée.

6.2. Zone de lavage des vélos

La mise en place de celle-ci est obligatoire.

6.3. Toilettes

Prévoir des lieux d'aisance destinés aux coureurs, au personnel, aux officiels et aux spectateurs dans la proportion d'une unité pour 600 à 800 utilisateurs. Les toilettes doivent être à chasse d'eau. Un contrôle et un entretien régulier sont nécessaires. On a intérêt à établir des toilettes à proximité de la ligne de départ et des endroits occupés par les équipes.

6.4. Sonorisation

Le système de sonorisation doit être suffisamment puissant pour tenir informés les spectateurs massés dans les zones de départ et arrivée.

6.5. Restauration



Établir un système de restauration approprié qui permet de servir des repas chauds et froids est fortement recommandé.

6.6. Stationnement

Le stationnement des officiels doit être le plus proche possible des zones départ/arrivée, de la salle d'inscription. Si le stationnement pour le public se trouve éloigné du site de compétition, prévoir un système de navettes pour faciliter le déplacement des spectateurs.

6.7. Bureau d'inscription et d'accréditation

Doit être spacieux et bien organisé afin de permettre une bonne circulation des flux (éviter si possible toute infrastructure sous tente). Prévoir les moyens adéquats : chauffage, éclairage, point d'alimentation électrique, accès Internet, fax, photocopieur, etc.

Doit être assez grande pour accueillir une cinquantaine de personnes à la fois. Cette salle doit également être près de l'aire principale des activités. Chaises et tables doivent être présentes. Un minimum de six personnes doivent être assignées aux inscriptions, et ce, pour toutes périodes prévues à cet effet.

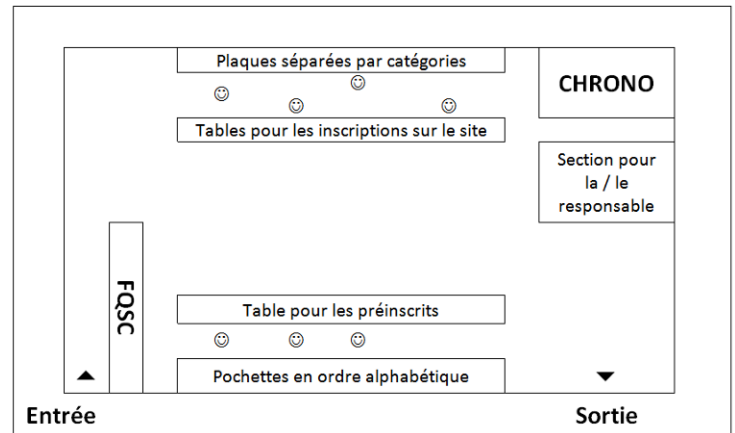
FEUILLE DE MODIFICATION

Toutes les modifications qui doivent être effectuées en regard d'un coureur préinscrit, doivent être prêtes à être faites sur une feuille préparée à cet effet. Cette feuille doit être remise à l'équipe de chronométrage de la FQSC aussitôt remplie.

AUTRES POINTS IMPORTANTS

La personne en charge des inscriptions doit s'assurer de classer et conserver avec elle tous les formulaires d'inscription en ordre alphabétique. Mettre à jour de manière régulière.

- Remettre à l'équipe de chronométrage tous les formulaires d'inscriptions ;
- Toujours identifier sur la liste d'attribution des numéros de plaque tout changement ou ajout.



6.8. Local des commissaires

Doit être situé non loin du bureau d'inscription. Prévoir un local sécurisé pour permettre aux commissaires de laisser leurs affaires lors des épreuves ainsi que des tables et chaises en quantité suffisante. Penser que les commissaires ont peut-être besoin de brancher un ordinateur, une imprimante, ou autre. Il est donc indispensable que la pièce soit munie d'alimentation électrique. Un accès Internet est un plus.

7. DIRECTIVES PREMIERS SOINS

7.1. Procédures

L'implantation des services de secours, doit permettre de fournir une assistance aux coureurs et aux spectateurs dans les plus brefs délais, sur la totalité du circuit. Prendre les dispositions nécessaires lors de l'affectation des postes de signaleurs.

Vous devez identifier les zones plus à risque et prévoir le plan d'évacuation des blessés sur le parcours et identifier les sentiers hors parcours pour l'évacuation.

Assurez-vous d'avoir une équipe complète et expérimentée en matière de premiers soins (médecins, patrouilleurs de ski, etc.) sur le site. Un local doit être prévu pour pouvoir amener les blessés et permettre les traitements. Le local doit être équipé du matériel de premiers soins, d'un téléphone, de tables, de chaises, d'eau, et d'un minimum de deux lits.

Un VTT doit être disponible en tout temps sur demande du coordonnateur des premiers soins. Une route d'évacuation doit être prévue dans l'éventualité où des cyclistes se blesseraient sur le parcours. Informez les commissaires et les bénévoles de parcours de votre plan d'évacuation et votre structure de premiers soins.

Un rapport détaillé de tous les accidents doit être fait. Ce rapport doit contenir le nom de l'athlète, une description de la blessure, le traitement que l'athlète a reçu, le lieu et l'état du site où l'accident s'est produit. Une copie de ce rapport doit être remis au président du Collège des commissaires après l'événement (les formulaires sont disponibles à la FQSC).

Fournir la carte destinée à l'organisation des premiers secours à chaque signaleur afin qu'il puisse indiquer sa localisation précise en cas d'accident.

Le système de radiocommunication doit couvrir la totalité du parcours sans point mort. Les signaleurs et le service de secours doivent tous être en liaison radio les uns avec les autres ainsi qu'avec les organisateurs et les commissaires.

Environ 15 ou 20 minutes avant le passage des concurrents, faire vérifier le parcours par un pilote en VTT ou en moto. Prévoir de la rubalise et des flèches pour effectuer toute correction nécessaire au bon déroulement de la course.

7.2. Personnel

Un minimum de deux à six personnes (selon l'envergure de votre événement et la particularité de votre parcours) qualifiées en premiers soins doit être sur le site en permanence lors de l'événement. Au moins une de ces personnes doit être en permanence dans le local des premiers soins, une personne à la ligne de départ, une à la ligne d'arrivée et les autres le



long du parcours, surtout aux endroits jugés les plus dangereux. Il est obligatoire que chacun d'eux ait un contact radio avec le local des premiers soins et avec chaque responsable des différentes zones de ravitaillements.

Voici une personne contact en cas de recherche : **Dre Emilie Gagnard, chiropraticienne / (514) 585-0748**

8. CATÉGORIES ÉLIGIBLES ET PRIX D'INSCRIPTIONS

CATÉGORIES	SEXE	AGE	ANNÉES	PRIX D'INSCRIPTION MAXIMAL	TEMPS MIN & MAX (XCO)
Bibitte & Coccinelle	Féminin	10 ans et -	2001–2005	5 \$	N/A
Bibitte & Coccinelle	Masculin	10 ans et -	2001–2005	5 \$	N/A
Pee Wee	Féminin	10-12 ans	1998–2000	12 \$	0h10 et 0h25
Pee Wee	Masculin	10-12 ans	1998–2000	12 \$	0h10 et 0h25
Minime	Féminin	13-14 ans	1996–1997	12 \$	0h20 et 0h40
Minime	Masculin	13-14 ans	1996–1997	12 \$	0h20 et 0h40
Cadet	Féminin	15-16 ans	1994–1995	12 \$	0h35 et 0h45
Cadet	Masculin	15-16 ans	1994–1995	12 \$	0h40 et 0h55
Junior Expert	Féminin	17-18 ans	1992–1993	12 \$	0h40 et 0h55
Junior Sport	Masculin	17-18 ans	1992–1993	12 \$	0h40 et 0h55
Junior Expert	Masculin	17-18 ans	1992–1993	12 \$	0h50 et 1h00
Senior Sport	Féminin	19-29 ans	1981–1991	12 \$	0h35 et 0h50
Senior Sport	Masculin	19-29 ans	1981–1991	12 \$	0h40 et 0h55
Senior Expert	Féminin	19-29 ans	1981–1991	12 \$	0h35 et 0h50
Senior Expert	Masculin	19-29 ans	1981–1991	12 \$	0h50 et 1h00
Senior Élite	Féminin	19-29 ans	1981–1991	12 \$	1h00 et 1h25
Senior Élite	Masculin	19-29 ans	1981–1991	12 \$	1h00 et 1h35
Maître Sport 30 & +	Féminin	30 et plus	1971 et avant	12 \$	0h35 et 0h50
Maître Sport 30-39	Masculin	30-39 ans	1971–1980	12 \$	0h40 et 0h55
Maître Expert 30-39	Masculin	30-39 ans	1971–1980	12 \$	0h50 et 1h00
Maître Expert 30 & +	Féminin	30 et plus	1971 et avant	12 \$	0h35 et 0h50
Maître Expert 40-49	Masculin	40-49 ans	1961–1970	12 \$	0h50 et 1h00
Maître Sport 40-49	Masculin	40-49 ans	1961–1970	12 \$	0h40 et 0h55
Maître Expert 50-59	Masculin	50-59 ans	1960–1951	12 \$	0h50 et 1h00
Maître 60 & +	Masculin	60 ans et plus	1950 et avant	12 \$	0h35 et 0h50

Les épreuves régionales ont la latitude d'appliquer toutes ou certaines de ces catégories dans les groupe d'âge supérieurs à Cadet.

Les temps optimaux sont ceux recommandés pour les épreuves régionales, qui comportent un niveau d'initiation et de développement plus grand que lors des épreuves provinciales.



9. COLLÈGE DES COMMISSAIRES

9.1. Traitement des commissaires

L'organisateur a la responsabilité d'offrir aux commissaires le meilleur traitement possible pour faciliter l'accomplissement de leur mandat et l'exercice de leurs fonctions pendant toute la durée de l'événement :

- information préalable sur les modalités d'accueil et sur l'événement ;
- accueil et toute information pertinente sur l'événement à l'arrivée sur le site ;
- hébergement d'une qualité compatible avec leur niveau de responsabilité (s'il y a lieu) ;
- accès aux points névralgiques de l'événement ;
- système de communication complet et efficace ;
- abris appropriés dans les aires de départ et d'arrivée ;
- repas du midi et du soir (s'il y a lieu) et breuvages lorsqu'ils sont en fonction.

9.2. Per diem

Les arrangements concernant le versement des montants dus aux commissaires doivent être pris avec le commissaire en chef à son arrivée sur le site de l'événement. Celui-ci fournira à l'organisateur une liste détaillée des montants dus et des frais encourus pour les déplacements. L'organisateur doit remettre les sommes dues au commissaire en chef **avant** le début de l'épreuve, ou au plus tard, le matin du dernier jour de l'événement, s'il s'agit d'un événement de plusieurs jours.

Dans la mesure du possible, lors de la formation du Collège pour un événement, la FQSC tient compte de la disponibilité des commissaires résidant à proximité du lieu de l'événement et encourage le covoiturage des commissaires provenant de la même région. Il est donc dans l'intérêt des organisateurs de s'assurer que des résidents de leur région participent aux formations de commissaires qui se tiennent habituellement au printemps et à l'automne.

PER DIEM

Si un organisateur désire la présence des commissaires aux inscriptions une journée avant le début de l'horaire fixé et/ou qu'il planifie une réunion durant la journée de travail avec les dirigeants/ directeurs sportifs (avant 18h00), il devra alors payer cette journée supplémentaire. Toutefois, si la réunion se déroule en soirée (après 18h00) il n'y a pas de frais ou demi-tarif à payer.

GRILLE DE PAIEMENTS FORFAITAIRES AUX COMMISSAIRES

SANCTION		COMMISSAIRE EN CHEF	ADJOINTS (TARIFS SELON LE GRADE DE L'OFFICIEL)		
			UCI, Nat, A	B	C
Régionale	Journée complète	75\$	50\$	50\$	50\$
	Demi-journée	50\$	40\$	35\$	30\$

Demi-journée : 4h et moins

Journée complète : 10h

Méthode de calcul de l'horaire : l'horaire débute 1 heure avant le début de la première course et se termine 30 minutes après la dernière course.

Supplément si plus de 10h : 25 \$ par commissaire.

TRANSPORT

Si la distance à parcourir est supérieure à 50 km (aller-retour), l'organisateur devra alors payer les frais de déplacement à raison de **25 cents/kilomètre** s'il y a un commissaire/voiture et **35 cents/kilomètre** s'il y a plus d'un commissaire/voiture. Il est fortement recommandé, lorsque possible, que les commissaires effectuent du covoiturage.

HÉBERGEMENT

Les organisateurs doivent fournir l'hébergement lors des courses par étapes, les championnats et pour toutes les courses où le commissaire doit être présent à la ligne avant 07h30 AM et qui se trouvent à plus de 100km de son domicile. L'hébergement sous-entend une chambre avec deux lits pour un maximum de deux commissaires par chambre. À part les couples, des chambres séparées doivent être prévues pour les hommes et les femmes. Lorsque l'hébergement se fait dans des chalets, le nombre de douches devrait être augmenté en fonction du nombre d'officiels avec un ratio de 1 douche pour 4 personnes.

REPAS

L'organisateur doit s'assurer pour toute la durée de sa compétition, que les commissaires disposent de breuvages en quantité suffisante et appropriée selon la température, et doit de plus fournir un repas convenable et soutenant aux heures normales à tous les commissaires présents. Les heures normales de repas sont 07h00, 12h00 et 18h00. L'organisateur devra également fournir le déjeuner lorsque les inscriptions débutent avant 07h30. Lors des courses sur plusieurs jours, tous les repas doivent être fournis aux commissaires. À défaut, l'organisateur pourra remettre un bon d'achats ou un per diem selon la politique de la FQSC – Déjeuner : 7\$ - Dîner : 13\$ - Souper : 20\$.



10. POLITIQUE ÉCO-RESPONSABLE

La Fédération québécoise des sports cyclistes travaille actuellement à la rédaction d'une politique éco-responsable qui affectera le comportement des participants aux évènements, mais également le travail des organisateurs dans le cadre de leur évènement.

Une communication vous parviendra à cet effet au début de la saison pour spécifier les impacts de cette dernière sur votre évènement.

Voici tout de même pour le moment quelques conseils pour la promotion de l'évènement :

Intégrer la configuration du site en déterminant les critères propres à la course (dénivellation du circuit, variété du terrain, longueurs des circuits) et les aspects écologiques (dimension naturelle, fragilité des sols et de la végétation par exemple). Prendre en compte l'importance d'activités locales comme la randonnée pédestre ou bien de la beauté naturelle et de l'invitation au délasserment dans le calme.

Évaluer le réseau des sentiers et des pistes utilisables, notamment à l'égard de la cohabitation entre les épreuves de vélo de montagne et les autres activités. Déterminer la capacité de remise en état du sol : réparation des chemins, etc.

Les signaleurs sont responsables de leur secteur et sont chargés d'évacuer tout déchet de la zone avant leur départ.

Apprécier l'incidence de la manifestation sur le développement ultérieur du vélo de montagne à l'échelle locale et régionale. Apprécier l'incidence de la manifestation sur l'économie du site et la contribution que le vélo de montagne peut apporter à la vie des communautés locales.

Version du 2010-02-23, préparée par :

Maxime Lavallée

Adjoint aux évènements Vélo de montagne

Simon Thériault

Directeur technique Vélo de montagne



ANNEXE

Règlement de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, se référer au site de la FQSC au lien suivant :

http://www.fqsc.net/sites/default/files/Regl_secureite_VM_2009.pdf

Document contenant tous les Jeux d'habiletés pour les moins de 10 ans :

<http://www.fqsc.net/sites/default/files/JeuxHabiletésMTB.pdf>

Formulaire d'affiliation de club, se référer au site de la FQSC au lien suivant :

http://www.fqsc.net/sites/default/files/Formulaire_Affiliation_Club.pdf

Formulaire d'évaluation de l'événement, au lien suivant :

http://www.fqsc.net/sites/default/files/3_Form_Evaluation_Web.doc

Formulaire de l'évaluation du Collège des commissaires, au lien suivant :

<http://www.fqsc.net/sites/default/files/Evaluationlorganisateur.doc>

COORDONNÉES DES ANNONCEURS

Randy Ferguson

Maison : 514.639.0498

Cell : 514.585.8662

Courriel : fergyrq@yahoo.com

Olivier Jolicoeur

Cell : 514.823.7363

Courriel : jawliquor@hotmail.com

Martial De Rôme

Courriel : martial.derome@gmail.com

LOGOS DISPONIBLES EN FORMAT VECTORIEL SUR DEMANDE

